



## ARRETÉ MUNICIPAL N°2026/026

Portant réglementation de la circulation rue de Verdun à Moulins-lès-Metz

Le Maire de la Ville de Moulins-lès-Metz,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2542/1 – L 2542/2 – L2542/3 – L2213/1 et L 2213/2,

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 complétant et modifiant la Loi n°82-213 du 2 mars 1982,

Vu la demande effectuée par L'entreprise NGE Energies solutions ZAC Bellefontaine, rue de la promenade 57780 ROSSELANGE.

Considérant que pour des raisons de sécurité, il y a lieu de réglementer la circulation routière rue de Verdun à Moulins-lès-Metz dans le cadre de travaux (remise en état feux tricolores).

### ARRETÉ

#### Article 1 :

La circulation des véhicules de toutes catégories s'effectuera de jour et de nuit par demi-largeur de chaussée et par sens alternés réglés au moyen de feux tricolores de chantier ou panneaux K.10, à compter du 16/02/2026 au 23/02/2026 sur l'emprise des travaux rue de Verdun jusqu'à la sortie d'agglomération à Moulins-lès-Metz.

#### Article 2 :

Les travaux ne pourront débuter avant 09 heures.

#### Article 3 :

Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de METZ, les agents de police et tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié conformément aux usages.

Présent arrêté transmis à Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville à Moulins-lès-Metz.

Fait à Moulins-lès-Metz, le 09/02/2026

Le Maire,  
Jean BAUCHEZ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE MOULINS LÈS METZ (57160)

Affiché du: 10.2.2026

au: 24.2.2026